



Ontario
College of
Teachers

Ordre des enseignantes
et des enseignants
de l'Ontario

Ligne directrice du cours menant à la qualification additionnelle Langues autochtones : Ililimowin/Ininimowin (cree) [Fr], au cycle intermédiaire

(Auparavant sous le nom de qualification de base additionnelle [QBA] – mise à jour pour correspondre au Règlement 176/10 sur les qualifications requises pour enseigner)

Annexe A – Règlement sur les qualifications requises pour enseigner

Janvier 2021



Cycle de la vie

Image (disponible en anglais seulement) utilisée avec l'autorisation
d'Omushkego Education – Mushkegowuk Council

Cette image est décrite plus en détail dans le schéma 1 de la ligne directrice du
cours de QA

This document is available in English under the title *Additional Qualification Course: Intermediate Division, Native Languages: Ililimowin/Ininimowin (Cree) [Eng]*.



Table des matières

1. Introduction	1
2. Contexte législatif	3
3. Fondements de l'exercice professionnel	4
Ressources pour la formation des enseignants	5
4. Composantes du cours	5
A. Normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante	7
B. Contexte ontarien : Curriculum, politiques, lois, cadres de travail, stratégies et ressources	7
C. Fondements théoriques	8
D. Conception, planification et mise en œuvre du programme	11
E. Stratégies pédagogiques et milieu d'apprentissage	13
F. Responsabilité partagée pour favoriser l'apprentissage	17
G. Développement professionnel	20
H. Recherche et développement	22
5. Conception et pratiques pédagogiques	22
Apprentissage expérientiel	24
6. Mesure et évaluation des participants	24
Annexe 1	28
Annexe 2	30
Annexe 3	31

Ligne directrice du cours menant à la qualification additionnelle Langues autochtones : Ililimowin/Ininimowin (cri) [Fr], au cycle intermédiaire

1. Introduction



Schéma n° 1 : Cycle de la vie

Image (disponible en anglais seulement) utilisée avec l'autorisation d'O'mushkego Education – Mushkegowuk Council

Le cycle de vie se fonde sur le cycle de la nature qui influence la vie du peuple omushkego. Chaque cycle lunaire est nommé en fonction des changements saisonniers de la terre et des activités des animaux autour desquels se concentre la vie des Omushkegos. Le nom des mois lunaires illustre l'activité de la nature qui se produit durant ce mois : d'abord la lune de l'aigle (nouvel an), suivie des six changements saisonniers, et enfin, la grande lune (fin de l'année). Traditionnellement, la vie des Omushkegos était (et est toujours) influencée par le cycle de la nature, comme le reflète admirablement leur langue. Le modèle du cycle de vie présente l'histoire, les liens de parenté, la géographie, l'écologie, la science, la technologie et l'organisation sociale des Omushkegos.

*Ininiwi Pimatisiwin – Cycle de vie Omushkego
Omuhkego Education – Mushkegowuk Council*

L'inclusion du cycle de la vie (schéma n° 1), des processus et des protocoles omushkegos a guidé l'élaboration de la présente ligne directrice, laquelle reflète la voix et la sagesse des aînés, des gardiens du savoir et des membres de la communauté. Les connaissances, les façons de savoir, la culture, la langue, les traditions et les perspectives omushkegoes sont honorées et célébrées tout au long du présent cours. Pour élaborer la présente ligne directrice, des membres et des pédagogues de la communauté ont participé à des cercles de discussion et entretenu un dialogue réflexif sur les connaissances professionnelles, les compétences et les responsabilités éthiques liées à l'enseignement du cri.

L'objectif est que tous les pédagogues de cri en Ontario soient préparés et vivent une immersion holistique afin de démontrer qu'ils mettent en pratique les normes exigées de la profession enseignante. De plus, les fournisseurs et instructeurs doivent incorporer la présente ligne directrice dans leur planification du contenu et de la mise en œuvre du cours. Elle peut être représentée par un croquis ou un schéma. Une fois complétée, l'œuvre ou la peinture représente le cours offert.

Les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante servent de cadres de travail directeurs qui sous-tendent les connaissances, compétences et habiletés professionnelles dont ont besoin les pédagogues pour enseigner le cri de façon efficace dans un milieu qui favorise le respect, l'empathie, la confiance et l'intégrité.

Les pédagogues qui obtiennent une note de passage au cours élaboré à partir du présent document reçoivent la qualification additionnelle *Langues autochtones : cri, au cycle intermédiaire*.

Tous les pédagogues qui enseignent le cri et qui répondent aux exigences d'admission prévues dans le Règlement sur les qualifications requises peuvent s'inscrire au présent cours, mais ceux qui s'y inscrivent ont un intérêt pour la matière visée ou en ont acquis une certaine expérience. Ils souhaitent améliorer leurs connaissances, compétences, pratiques et la maîtrise de la langue et les appliquer à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des programmes d'enseignement.

La création d'expériences d'apprentissage positives qui reflètent l'empathie, la connaissance professionnelle, la pratique éthique, le leadership et l'apprentissage continu est essentielle à la mise en œuvre du présent cours.

En outre, ce cours met l'accent sur la théorie et la pratique pertinentes. Il intègre la perspective omushkegoe en utilisant le modèle d'éducation et d'apprentissage holistique omushkego. Il met également l'accent sur le développement des apprenants, la planification de programmes, la mise en pratique, l'évaluation, le milieu d'apprentissage et les aspects éthiques dont il faut tenir compte dans l'enseignement et l'apprentissage.

L'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario reconnaît que, au sein des systèmes scolaires financés par la province ainsi que dans les écoles privées, indépendantes ou des Premières Nations, les pédagogues doivent explorer des idées et des questions qui s'appliquent à leur contexte ou à celui dans lequel ils peuvent être amenés à travailler. La ligne directrice du cours menant à la qualification additionnelle *Langues autochtones : cri, au cycle intermédiaire* de l'annexe A fournit un cadre conceptuel visant à aider tant les fournisseurs que les instructeurs à élaborer le cours et à en faciliter la prestation. Sa structure est conçue de façon à définir de manière fluide, holistique et intégrée les concepts clés de ce cours.

2. Contexte législatif

L'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario est l'organisme d'autoréglementation de la profession enseignante dans la province. Sa responsabilité relativement aux cours menant à une qualification additionnelle comprend les éléments suivants :

- établir et faire respecter les normes d'exercice et de déontologie de la profession;
- prévoir la formation continue de ses membres;
- agréer les cours menant à une qualification additionnelle, plus précisément :

Le contenu du programme et le rendement attendu des personnes qui y sont inscrites correspondent aux habilités et aux connaissances énoncées dans les Normes d'exercice de la profession enseignante et les Normes de déontologie de la profession enseignante de l'Ordre ainsi que dans les lignes directrices formulées par l'Ordre.

Règlement 347/02 sur l'agrément des programmes de formation en enseignement, partie IV, paragraphe 24

Le Règlement 176/10 sur les qualifications requises pour enseigner précise les qualifications additionnelles que les pédagogues peuvent détenir. En outre, ce règlement comprend les cours menant à une qualification additionnelle, au cours de perfectionnement des directrices et directeurs d'école, à la qualification de directrice ou de directeur d'école, aux qualifications pour enseigner aux cycles primaire et moyen et à la qualification d'agente ou d'agent de supervision. Un cours menant à une qualification additionnelle doit comporter au moins 125 heures, tel qu'approuvé par le registraire de l'Ordre. Les cours agréés menant à une qualification additionnelle reflètent les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante, ainsi que le *Cadre de formation de la profession enseignante*.

Les participantes et participants qui répondent aux exigences du Règlement sur les qualifications requises pour enseigner peuvent suivre le présent cours.

La qualification additionnelle *Langues autochtones : cri, au cycle intermédiaire*, tel qu'énoncé dans l'annexe A du Règlement sur les qualifications requises pour enseigner, est inscrite sur le certificat de qualification et d'inscription des membres de l'Ordre ayant réussi le cours.

3. Fondements de l'exercice professionnel

Les *Fondements de l'exercice professionnel* communiquent une vision provinciale de ce que signifie «être pédagogue» en Ontario, laquelle constitue l'essence même du professionnalisme chez les pédagogues. Les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante (voir annexe 1) encadrent l'élaboration et la mise en œuvre du présent cours. Comme principes de pratique professionnelle, les neuf normes mettent l'accent sur le perfectionnement professionnel continu. De plus, elles appuient le *Cadre de formation de la profession enseignante* qui exprime clairement les principes de l'apprentissage des pédagogues et présente une gamme d'options favorisant le perfectionnement professionnel.

L'amélioration continue du jugement professionnel acquis au fil des expériences, du questionnement et de la réflexion critique, est essentielle pour incarner les normes ainsi que le *Cadre de formation de la profession enseignante* dans le présent cours et la pratique professionnelle.

Les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante servent de cadres de travail directeurs qui sous-tendent les connaissances, compétences et expériences professionnelles dont ont besoin les pédagogues pour enseigner de façon efficace dans un milieu qui favorise le respect, l'empathie, la confiance et l'intégrité.

Ressources pour la formation des enseignants

L'Ordre a développé des ressources qui appuient l'intégration efficace des normes aux cours menant à une qualification additionnelle. Elles présentent une variété de processus éducatifs basés sur le questionnement et la recherche qui visent l'intégration des normes à la pratique professionnelle. Vous pouvez les consulter sur le [site web de l'Ordre](#).

Ces ressources appuient le développement des connaissances professionnelles, du jugement et de l'efficacité par la praxie réflexive critique. On y présente des expériences vécues par des pédagogues de l'Ontario dans le but d'appuyer la formation des enseignants qui suivent des cours menant à une qualification additionnelle.

4. Composantes du cours

La conception, le contenu et la mise en œuvre de la ligne directrice du présent cours soutiennent les pratiques de formation à l'enseignement efficaces. Ces composantes représentent un cadre conceptuel pour élaborer un cours au contenu holistique, intégré et expérientiel. Les composantes suivantes appuient et renforcent les connaissances et pratiques professionnelles ainsi que le jugement professionnel dans le présent cours.

Les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante sont enchâssées dans les objectifs d'apprentissage du présent cours.

Le présent cours favorise la réflexion critique et le dialogue en ayant recours à ce qui suit :

- comprendre que l'éducation holistique autochtone s'occupe de l'ensemble de l'enfant, ses dimensions mentales, physiques, affectives et spirituelles, en s'appuyant sur la famille, la communauté, la nation et la société pour créer un milieu culturellement pertinent dans lequel les enfants autochtones peuvent réussir

- comprendre le rôle et la place des aînés comme gardiens du savoir, de la tradition et de la sagesse
- adopter les enseignements des sept grands-pères de la culture omushkegoe et les intégrer à la pratique efficace des pédagogues
- adopter la diversité de la spiritualité et savoir comment les Omushkegos vivent leur spiritualité par la langue, les cérémonies, les récits, les chansons et les traditions
- comprendre l'importance de la tradition orale, de la place de la langue et des liens que les Omushkegos entretiennent avec elles
- examiner la grammaire crie, les différences entre les dialectes omushkegos (N, L), et intégrer le système d'écriture moderne syllabique à son enseignement
- réfléchir à la pratique de l'enseignement et engager un dialogue professionnel sur la relation entre la théorie et la pratique dans l'enseignement du cri
- comprendre que les Omushkegos préfèrent apprendre par l'écoute, l'observation, l'action et les sensations
- comprendre les interrelations entre la culture, la langue et l'identité dans l'enseignement du cri
- établir des partenariats avec les parents, les aînés et la communauté dans son ensemble pour améliorer les occasions d'apprentissage des apprenants dans tous les aspects de la planification et de la mise en œuvre du curriculum et de la pédagogie
- utiliser les documents du ministère de l'Éducation comme assises du présent cours et chercher à incorporer d'autres modèles et cadres de travail (p. ex., le cycle de la vie)
- intégrer les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante comme fondements théoriques du professionnalisme des pédagogues dans le présent cours.

Les participants auront l'occasion d'explorer les éléments suivants et d'y prendre part :

A. Normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante

Les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante représentent une vision collective de l'exercice professionnel. L'engagement envers les élèves et leur apprentissage occupe une place fondamentale dans une profession enseignante solide et efficace. Conscients que leur position privilégiée leur confère la confiance des autres, les membres de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario assument ouvertement leurs responsabilités envers les apprenants, les parents, les familles, les personnes chargées de la garde des enfants, les tuteurs et tutrices, les partenaires en éducation, les collègues et autres professionnels, ainsi que le public en général.

L'intégration holistique des normes dans toutes les composantes du cours permet d'incarner la vision collective de la profession enseignante afin d'orienter la connaissance professionnelle, l'apprentissage et la pratique de l'enseignement. Les principes et concepts suivants appuient cette intégration holistique dans le présent cours :

- comprendre et incarner les concepts d'empathie, de confiance, de respect et d'intégrité;
- faire preuve d'engagement envers les élèves et leur apprentissage;
- intégrer la connaissance professionnelle à sa pratique;
- enrichir et perfectionner sa pratique professionnelle;
- appuyer le leadership dans les communautés d'apprentissage;
- participer au perfectionnement professionnel continu.

Les participants continueront à examiner de façon critique les pratiques professionnelles, les pédagogies et les cultures d'éthique sous l'angle des normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante par le dialogue professionnel et la réflexion collaborative.

B. Contexte ontarien : Curriculum, politiques, lois, cadres de travail, stratégies et ressources

Le présent cours est conforme au curriculum actuel de l'Ontario, à la législation pertinente, aux politiques gouvernementales, aux cadres de travail, aux stratégies et aux ressources. Ces documents servent de base à la conception, à l'élaboration et à la mise en œuvre du cours. Pour les consulter, il suffit de visiter le [site web du ministère de l'Éducation](#).

Les participants sont également encouragés à explorer de façon critique les politiques, pratiques et ressources disponibles à l'échelle provinciale ainsi que dans les écoles et les conseils scolaires, et sur lesquelles s'appuient l'enseignement et l'apprentissage du cri.

C. Fondements théoriques

Selon les coutumes omushkegoes, toutes les choses dans le monde sont interconnectées et dépendent les unes des autres pour leur survie. Les enseignements nous disent que nous devons respecter et nous occuper de tous les êtres vivants et de tout ce que le Créateur nous a donné. La culture, la langue et l'identité sont intimement liées, très spirituelles, et représentent des dons que nous ont donnés la terre et le Créateur.

Cette vision du monde omushkego est la principale force qui détermine comment les Omushkegos se voient par rapport au monde. L'éducation omushkegoe est basée sur cette vision du monde et constitue un processus holistique. L'apprentissage est le cheminement de toute une vie qui a trait à l'ensemble de la personne, y compris ses capacités mentales, physiques, affectives et spirituelles, pendant les différentes étapes du cycle de la vie, de la petite enfance au statut d'ancien.

Ce processus d'apprentissage englobe tout et est interconnecté. Les enseignements des sept grands-pères sont intégrés à cette vision du monde et sont reflétés dans la vie, les valeurs, les croyances, les traditions et la langue omushkegoes. L'atteinte ultime d'un équilibre dans tout son être mène à un plus grand développement personnel et à une incarnation réussie des enseignements des sept grands-pères dans tous ses gestes et sa connaissance de sa «place dans le monde».

Les enseignements des sept grands-pères ont servi de principes directeurs à la conception, au contenu et à la mise en œuvre de la présente ligne directrice, menant ainsi à des pratiques pédagogiques efficaces.

Amour : Nous sommes tous connectés dans la vie, alors nous devons tout aimer et aimer tout le monde dans la communauté, la famille et le milieu environnant. Il est important de prendre soin de soi-même et des autres, et de prendre soin de la terre en y puisant uniquement ce dont nous avons besoin.

- Les pédagogues honorent l'apprenant en reconnaissant son expérience culturelle, ses connaissances et sa langue. Ils lui offrent des occasions d'apprentissage qui renforcent son expérience, son savoir et ses compétences linguistiques. Ils acceptent les valeurs culturelles de la communauté et inculquent un amour de l'apprentissage.

Honnêteté : Les pédagogues sont ouverts d'esprit, tiennent compte du caractère unique de chaque personne et nous acceptent tels que nous sommes. Il est important de reconnaître que nous avons des talents et que nous les utilisons pour le bien d'autrui et notre propre bien.

- Les pédagogues reconnaissent les talents de chaque apprenant. Ils manifestent un enthousiasme sincère envers leur autoapprentissage. Ils savent que l'apprentissage est le cheminement de toute une vie et que nous pouvons apprendre des autres. Ils acceptent qu'ils ne possèdent pas toutes les connaissances eux-mêmes et souhaitent parfaire leur apprentissage en interagissant avec leurs apprenants, leurs familles et la communauté.

Vérité : Les pédagogues sont fidèles à eux-mêmes et conscients d'eux-mêmes. Ils peuvent suivre le parcours des enseignements omushkegos et le lien avec la terre, la culture, la langue et l'identité.

- Les pédagogues reconnaissent l'apprenant, la famille et la communauté, ainsi que la diversité des valeurs et principes omushkegos. Ils établissent des liens avec les parents, les familles et la communauté comme sources précieuses de connaissances et d'expériences culturelles.

Respect : Les pédagogues se respectent eux-mêmes et respectent les autres, ainsi que tout ce qui fait partie de la vie, y compris la terre et l'environnement. Ils reconnaissent l'interrelation spirituelle de tous les éléments de la création. Les Omushkegos croient que nous avons un lien sacré avec la terre et que notre survie dépend de ce que nous tirons d'elle.

- Le respect de soi est essentiel, tout comme le respect d'autrui et la façon dont vous voulez être traité. Les pédagogues établissent les bases du respect avec chaque apprenant, ce qui est important pour sa réussite, ses réalisations et son développement. Ils respectent les sources de connaissances culturelles et leur témoignent de la gratitude pour ce qu'elles ont transmis. En outre, les pédagogues comprennent et valident toute information ou connaissance culturelle avant de l'intégrer au programme de cri. Ils reconnaissent les protocoles culturels lorsqu'ils cherchent des connaissances et des informations pour la planification des programmes.

Humilité : L'humilité est le fait de reconnaître et d'accepter que nous ne sommes pas plus importants que les autres et que nous pouvons faire des erreurs. Les pédagogues acceptent nos défauts et comprennent que nous pouvons apprendre de nos erreurs. Ils acceptent que nous ne sachions pas tout et que nous puissions demander des conseils, des directives et du soutien auprès des aînés et d'autres personnes.

- Les pédagogues sont disposés à adopter des pratiques d'autoévaluation, à reconnaître les lacunes et à tenter d'acquérir de nouvelles connaissances. Ils cherchent à obtenir les conseils et directives des aînés et des membres de la communauté, car ces derniers détiennent d'importantes connaissances culturelles, compétences linguistiques et expérience. En outre, les pédagogues établissent un partenariat avec les parents et les tuteurs afin de favoriser le développement et la réussite des apprenants.

Bravoure/courage : Faire face à l'adversité avec un cœur brave permet d'endurer les difficultés que nous rencontrons dans le cheminement de notre vie, de relever les nouveaux défis et de ne pas avoir peur de le faire. Les pédagogues cherchent à rester dans le droit chemin et à écouter les conseils des aînés, source d'information et d'orientation.

- Les pédagogues sont prêts à s'immerger dans la culture, la langue et les traditions de la communauté comme «nouvelles façons de savoir». Ils s'engagent de façon continue à poursuivre leur perfectionnement professionnel et à améliorer leur pratique.

Sagesse : Nous parvenons à la sagesse par nos expériences de vie dans le cadre des enseignements de la culture et des pratiques traditionnelles. Celles-ci nous permettent d'acquérir des connaissances, des compétences et des habiletés pour avancer sur le chemin de la vie. Nous nous tournons vers les aînés pour leur sagesse et leurs connaissances, et la «façon de savoir» des Omushkegos. Ce n'est que lorsque nous avons vécu ces expériences et que nous avons atteint le statut d'aîné, que nous pouvons comprendre que nous avons acquis de la sagesse durant notre vie.

- Les pédagogues reconnaissent les «autres façons de savoir» et adoptent l'approche holistique de l'apprentissage. Ils sont prêts à accepter le mentorat d'un aîné pour ses connaissances, ses conseils et ses consignes. En outre, ils comprennent la diversité des styles d'apprentissage omushkegos et s'engagent à ce que leur pratique professionnelle tienne compte de cette diversité.

D. Conception, planification et mise en œuvre du programme

Intégrer la connaissance professionnelle

Créer et maintenir des communautés d'apprentissage positives, conciliantes et sécuritaires :

- utiliser les ressources et l'expertise de la communauté afin d'offrir un plus grand nombre d'occasions de parler cri, tout en établissant des liens entre l'expérience quotidienne des apprenants à la maison et à l'école et en proposant des occasions d'apprentissage qui s'appuient sur les connaissances et compétences linguistiques que les apprenants apportent en classe.

Créer des milieux qui permettent un apprentissage expérientiel et une utilisation authentique du cri :

- mettre en œuvre un programme de cri qui comprend de l'immersion, des programmes culturels et des activités liées à la terre, et utiliser des stratégies pour faire la promotion du cri, y compris le développement de ressources, une visibilité accrue du cri par des activités orales, comme des récits, des légendes, des enregistrements, des chansons, les arts visuels, des jeux traditionnels et l'inclusion des aînés dans les activités quotidiennes.

Appliquer les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante à l'élaboration d'un cadre de travail pour planifier le programme :

- connaître les attentes de la communauté et les résultats de la revitalisation linguistique, et chercher à dépasser ces attentes et à améliorer ces résultats dans la planification et la mise en œuvre du programme.

Reconnaître et comprendre la diversité culturelle, linguistique, spirituelle et morale des apprenants de cri selon la vision du monde omushkegoe :

- s'immerger dans les pratiques culturelles de la communauté locale en puisant dans les connaissances traditionnelles en vue d'enseigner les perspectives traditionnelles en cri, comme la technologie des transports omushkegos (raquettes à neige, fabrication de raquettes), les méthodes de cuisine traditionnelles (ragoût d'orignal, baies, poisson séché ou fumé) et l'artisanat (fabrication de mukluks, de mocassins et de mitaines, et perlage).

Déterminer les facteurs qui, dans une société diversifiée et changeante, ont une influence sur les apprenants dans l'enseignement et l'apprentissage du cri :

- comprendre l'importance de la linguistique, en particulier de la structure du cri et des divers dialectes, en apprenant l'histoire de la communauté omushkegoe de même que la diversité des autres communautés omushkegoes en ce qui concerne les dialectes omushkegos (N, L) et les systèmes d'écriture.

Participer à des activités de planification, d'élaboration et de mise en œuvre des programmes d'études :

- établir des liens entre le cri et l'ensemble du curriculum par le réseautage et la planification d'unités et de leçons afin de développer des ressources et des programmes d'études qui accommodent tous les apprenants de cri.

Intégrer les valeurs et les croyances de la communauté locale dans la planification, l'élaboration et la mise en œuvre d'expériences d'apprentissage pour les apprenants :

- utiliser les enseignements omushkegos qui se rapportent à l'apprentissage du cri et des coutumes et connaissances culturelles crie.

Utiliser et évaluer la connaissance professionnelle afin d'améliorer les pratiques pédagogiques :

- comprendre l'importance de la tradition orale, du sens et du contenu des récits et des légendes, ainsi que leurs origines et les protocoles appropriés.

Trouver, utiliser, intégrer et évaluer des ressources communautaires, imprimées, électroniques et collégiales :

- reconnaître les sources de connaissances culturelles et linguistiques, et manifester sa gratitude à toutes les sources.
- trouver une vaste gamme de ressources pour appuyer l'apprentissage du cri (p. ex., l'Ojibway and Cree Cultural Centre à Timmins, le Mushkegowuk Council, l'Office national du film, Affaires autochtones et du Nord Canada).

E. Stratégies pédagogiques et milieu d'apprentissage

Une relation positive entre le pédagogue et l'apprenant est essentielle à leur succès. À cette fin, le pédagogue adopte une approche holistique de l'enseignement du cri, applique des stratégies pédagogiques et crée des milieux d'apprentissage qui tiennent compte des composantes mentales, physiques, affectives et spirituelles des apprenants afin de promouvoir leur développement. Pour établir une relation positive favorable à l'apprentissage, le pédagogue effectue ce qui suit :

Faire preuve d'engagement envers les apprenants et leur apprentissage

Favoriser la création d'une communauté d'apprenants fondée sur la collaboration :

Faire participer les parents, les tuteurs et la communauté

- comprendre que le cri ne sera peut-être pas appuyé ni renforcé à la maison, et mettre en œuvre des stratégies pour établir des partenariats avec les parents et la communauté visant à obtenir leur soutien
- enrichir l'apprentissage du cri en incluant les aînés, les parents et les ressources de la communauté en classe afin de fournir un soutien pour la prononciation particulière des termes cris et l'utilisation correcte de la langue
- cerner les obstacles qui dissuadent d'apprendre le cri et élaborer des stratégies pour les surmonter.

Apprenants

- connaître le caractère unique de chaque apprenant, ses limites, ses antécédents, sa situation familiale, son style d'apprentissage, et la signification de son nom, et élaborer des stratégies novatrices qui appuient et améliorent l'apprentissage
- reconnaître le plein potentiel de chaque apprenant et élaborer des occasions d'apprentissage du cri qui le mettent au défi d'atteindre son potentiel
- créer un milieu d'apprentissage qui encourage l'acquisition du cri et fait participer les apprenants à toutes les étapes de l'apprentissage.

Diversité

- reconnaître la diversité des apprenants de cri et célébrer les différentes expériences culturelles des apprenants

- créer un milieu d'apprentissage du cri positif en proposant différentes activités qui favorisent la participation de tous les apprenants, qui encouragent le désir d'en savoir plus et qui inculquent l'amour d'apprendre.

Connaissances du pédagogue

- comprendre la recherche liée au développement de l'enfant et les processus d'acquisition de la langue, et appliquer ces connaissances aux enseignements uniques omushkegos concernant la famille et les rôles et responsabilités communautaires selon les différentes étapes de la vie, de l'apprentissage et du développement (enseignements oraux, styles d'apprentissage, modelage, observation, sens de la communauté)
- savoir que les méthodes traditionnelles omushkegoes concernant l'acquisition de la langue comprennent une variété d'indices de communication, comme le langage corporel, les gestes, le ton de la voix, le contact visuel minimal, l'observation et le modelage.

Explorer les stratégies d'enseignement et de gestion de classe efficaces qui font la promotion de l'acquisition du cri :

Pratique du pédagogue et gestion de classe

- utiliser une variété de stratégies et de méthodes d'enseignement qui tiennent compte du style d'apprentissage unique de chaque apprenant
- utiliser une variété de stratégies et de méthodes de gestion de classe qui établissent des fondements positifs pour l'apprentissage du cri.

Intégrer la technologie de l'information et de la communication pour appuyer l'apprentissage :

Technologie

- utiliser de nouvelles stratégies et méthodes qui intègrent la technologie et la littératie numériques pour encourager les apprenants à apprendre, à parler et à écrire en cri avec aisance
- améliorer la pratique professionnelle en enseignement du cri en recherchant activement à améliorer ses connaissances et compétences en matière d'utilisation des technologies et outils de pointe
- utiliser des outils numériques et la technologie (p. ex., tableaux blancs interactifs) pour développer des ressources en cri, notamment des enregistrements des aînés de la communauté.

Créer un milieu d'apprentissage qui reflète les normes d'exercice et de déontologie :

Milieu d'apprentissage

- créer un milieu d'apprentissage stimulant et sécuritaire qui motive et encourage les apprenants à toutes les étapes de l'apprentissage du cri
- mettre en œuvre des stratégies et des activités qui honorent le caractère unique de chaque apprenant et renforcent son identité culturelle
- respecter la sagesse et le rôle des aînés omushkegos et des membres de la communauté, et reconnaître leurs façons de savoir et de parler, qui peuvent être utilisées dans l'enseignement du cri
- collaborer avec la communauté locale et d'autres communautés pour accroître la sensibilisation des apprenants à leur milieu et à la société en général en tant que locuteurs de cri
- créer un milieu d'apprentissage qui respecte et encourage les apprenants à apprendre les uns des autres leur langue, leur histoire et leur culture, et qui fait valoir leur identité culturelle, leur origine et leur place dans un milieu plus élargi.

Adapter, modifier et accommoder l'enseignement pour répondre aux besoins de tous les apprenants de cri :

Langue

- comprendre les fondements de la grammaire crie pour enseigner les symboles phonétiques et les systèmes d'écriture crie
- comprendre les concepts «animé» et «inanimé» dans la signification des mots
- incorporer des méthodes d'enseignement en immersion pour développer de fortes bases en cri, à l'oral et à l'écrit
- collaborer avec les locuteurs traditionnels de la langue, les aînés et les parents pour élaborer un programme souple et planifier les leçons et l'enseignement, et pour accueillir des aînés en classe qui appuieront les pédagogues au chapitre de l'apprentissage de la langue
- donner l'occasion aux apprenants d'apprendre par des activités pratiques et par l'observation des connaissances et compétences culturelles, y compris dans le cadre de programmes liés à la terre

- chercher à adopter d'autres façons de savoir et de mettre en œuvre d'autres cadres de travail liés au programme d'études et fondés sur la culture qui incorporent les connaissances traditionnelles, et connaître un cycle d'enseignement alternatif basé sur les saisons (la culture omushkegoe comprend six saisons).

Utiliser une variété de stratégies pédagogiques pour appuyer l'apprentissage :

Méthodologie

- utiliser la différenciation pédagogique, l'enseignement et des stratégies (p. ex., réaction physique complète) pour améliorer l'apprentissage du cri
- créer des occasions en classe et à l'extérieur de l'école pour revitaliser les connaissances des apprenants, renforcer leur identité et leurs connaissances culturelles, et les encourager à parler cri
- mettre en œuvre des stratégies qui offrent des occasions d'utiliser des méthodes naturelles d'enseignement par l'environnement, la narration de récits, le chant et la réaction physique.

Enrichir et perfectionner sa pratique professionnelle :

- créer des méthodes de mesure et d'évaluation justes et équitables qui favorisent l'apprentissage
- utiliser l'enseignement pratique, y compris des programmes d'enseignement liés à la terre, et hors de l'école et de la salle de classe
- intégrer diverses méthodes d'évaluation pour appuyer l'apprentissage : méthodes formatives et sommatives (p. ex., évaluation au service de l'apprentissage, évaluation en tant qu'apprentissage et évaluation de l'apprentissage)
- utiliser une gamme de stratégies de mesure et d'évaluation qui étayent la dignité, le bien-être émotif et le développement cognitif de tous les apprenants
- comprendre les questions de mesure et d'évaluation particulières à l'étude d'une langue maternelle et d'une langue seconde, et réagir en conséquence
- s'appuyer sur les valeurs et les croyances de la communauté locale à ses pratiques d'enseignement et d'évaluation, et les incorporer à son enseignement

- différencier l'évaluation continue des progrès des apprenants tout au long de l'apprentissage de la langue
- créer des tâches distinctes qui permettent aux apprenants de démontrer qu'ils ont appris le contenu et qu'ils maîtrisent le processus de la langue
- faire participer les apprenants à leur évaluation continue et à l'établissement d'objectifs au moyen de discussions, de mises en situation et de la tenue de documents (p. ex., portfolios)
- utiliser des stratégies d'évaluation pour déterminer où les élèves se situent au chapitre des compétences linguistiques.

F. Responsabilité partagée pour favoriser l'apprentissage

Comprendre et incarner les concepts d'empathie, de confiance, de respect et d'intégrité

Comprendre l'importance de communiquer avec les parents et tuteurs, de les faire participer et de les soutenir :

Inclusion de la communauté, des parents et de la famille

- susciter la participation des familles en tant que personnes-ressources supplémentaires en classe et pour élaborer et offrir un programme de cri pertinent
- comprendre que les collègues, les aides-enseignants, les parents et les membres des familles élargies sont également des pédagogues et des partenaires importants dans l'apprentissage du cri
- reconnaître les connaissances qui proviennent des aînés, et honorer leur sagesse et leur rôle dans la communauté
- promouvoir les programmes d'immersion pour les familles afin d'assurer une rétention réussie du cri
- reconnaître les sources de connaissances culturelles et linguistiques avant de les utiliser pour enseigner le cri.

Comprendre et utiliser une variété de stratégies de communication efficaces afin de collaborer pleinement avec les parents et tuteurs ainsi que le personnel de l'école et de la communauté :

Stratégies de communication

- offrir des occasions aux membres de la communauté, aux collègues, aux aides-enseignants, aux parents et aux familles de jouer un rôle dans le cours de cri en tant que partenaires dans la planification du programme, et en tant que personnes-ressources de la communauté

- augmenter la participation de la communauté en recherchant des ressources communautaires, en faisant appel aux aînés et aux organismes susceptibles d'améliorer l'apprentissage du cri.

Développer des méthodes pour fournir aux parents et aux tuteurs des informations sensées, détaillées et utiles, de façon continue

Appuyer les parents et tuteurs par la compréhension

- connaître l'histoire, les valeurs, les récits, les enjeux actuels, le mode de vie et la culture de la communauté, et comprendre que les pratiques traditionnelles varient d'une communauté à l'autre.

Comprendre et respecter l'importance des responsabilités partagées et des partenariats, tel qu'on l'énonce dans les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante ainsi que dans les Fondements de l'exercice professionnel :

Responsabilités partagées

- comprendre et honorer les protocoles culturels (p. ex., ne pas prendre de photo dans les tentes à suer ni des objets et cérémonies sacrés; comprendre que certains contenus doivent uniquement être enseignés ou abordés en temps et lieu par les aînés)
- connaître l'état de la revitalisation culturelle et linguistique dans la communauté locale et honorer son programme linguistique.

Être prêt à susciter la participation des parents et des membres de la communauté culturelle ou linguistique à l'apprentissage du cri :

Linguistique

- comprendre la diversité et la structure du cri dans chaque communauté, y compris les systèmes d'écriture
- utiliser des stratégies d'enseignement qui aident les apprenants à parler avec confiance et à utiliser la bonne prononciation du cri
- utiliser des stratégies pédagogiques qui honorent la nature orale du cri et ses contextes historiques et visions du monde uniques.

Établir un processus d'inclusion au sein de l'école et de la communauté :

Connaissance de l'histoire de la communauté

- comprendre la vie dans la communauté locale et ses dynamiques culturelles en participant à des événements communautaires et en s'intégrant à la communauté

- comprendre l'histoire, les terres, le peuple, les traditions, les valeurs, les croyances, les enjeux sociaux, les traités et la gouvernance omushkegos, et se montrer capable d'enseigner à partir d'une perspective et de l'expérience omushkegos
- connaître la culture, les cérémonies, le mode de vie et les façons de savoir omushkegos.

Faire connaître les ressources communautaires qui peuvent améliorer les classes de cri :

Pratiques culturelles

- comprendre les enseignements, les pratiques traditionnelles et les cérémonies ainsi que les protocoles connexes, notamment savoir que les récits sont enseignés à différentes étapes de la vie
- comprendre la spiritualité et les dons transmis par le Créateur, comme la connaissance des médecines traditionnelles; c'est la sagesse du Créateur qui donne cette responsabilité par une vision ou un rêve.

S'appuyer de manière efficace sur la communauté locale comme prolongement au milieu d'apprentissage en classe :

Langue, culture et vision du monde

- comprendre l'importance de la tradition orale et de son lien avec l'identité linguistique en faisant la promotion du cri pour encourager son utilisation de la naissance à l'enfance
- explorer de façon critique la promotion des programmes d'immersion comme éléments essentiels pour favoriser l'utilisation du cri pendant la petite enfance, et chercher à promouvoir l'importance, pour la communauté, de s'immerger dans la langue afin que tous la parlent
- comprendre les connaissances contenues dans la langue et les enseignements connexes qui concernent la terre et le nom des lieux dans la région
- comprendre qu'il est impossible d'enseigner la langue sans culture; chercher à intégrer la langue, la culture et les traditions dans la classe et les appliquer à l'apprentissage du cri
- comprendre que la culture et la spiritualité sont importantes et que le cri est une langue sacrée de nature spirituelle qui a été donnée directement aux Omushkegos par le Créateur

- comprendre les protocoles culturels liés aux détenteurs des connaissances et traditions culturelles (p. ex., certains aînés pourraient être peu disposés à être enregistrés et refuser de communiquer toutes leurs informations, préférant transmettre leurs connaissances à leurs enfants et à leurs petits-enfants)
- comprendre la valeur de la sagesse des aînés pour appuyer l'apprentissage du cri, en leur demandant des conseils et de l'aide puisqu'ils sont ceux qui connaissent la bonne prononciation des mots.

G. Développement professionnel

Entreprendre un processus de perfectionnement continu

- s'investir dans l'apprentissage continu et le perfectionnement professionnel, y compris sous la direction des aînés et des autres membres de la communauté qui parlent la langue, et vivent et respectent les façons de savoir et de faire omushkegoes
- participer à des activités qui permettent de développer des habiletés d'observation et d'écoute, qui sont les méthodes d'apprentissage traditionnelles omushkegoes
- se connaître et déterminer ses propres limites d'apprentissage, et s'efforcer d'améliorer sa pratique professionnelle dans l'enseignement du cri
- autoévaluer son enseignement du cri afin de déterminer si les stratégies pédagogiques utilisées et la planification du programme sont efficaces et reposent adéquatement sur les méthodes traditionnelles des Omushkegos
- adopter les enseignements des sept grands-pères (honneur, amour, sagesse, respect, bravoure, humilité et véracité) dans l'apprentissage continu et la pratique professionnelle
- honorer la langue et la culture omushkegoes en comprenant les enfants omushkegos, les difficultés culturelles et le caractère unique des Omushkegos
- comprendre que l'apprentissage est une cérémonie, qu'il est réciproque et qu'il fait partie d'un processus continu la vie durant.

Connaissance et compréhension de soi

- avoir un bon esprit et un bon caractère pour inspirer et motiver les apprenants

- suivre un chemin qui nourrit la croissance de soi et le développement personnel
- comprendre ses propres limites et accepter l'appui et les conseils des collègues et des membres de la communauté locale qui détiennent la connaissance et la sagesse, et leur demander de l'aide au besoin
- modeler ce que signifie assumer sa responsabilité
- s'intégrer à une communauté en participant à des événements communautaires afin d'acquérir des connaissances et une compréhension de la communauté, et faire preuve de souplesse pour répondre aux besoins de la communauté
- avoir la confiance en soi nécessaire pour enseigner la langue.

Appuyer le leadership dans les communautés d'apprentissage

- planifier, mettre en œuvre et évaluer; établir des liens, planifier des ressources et développer le programme d'études
- réseauter pour appuyer les améliorations pédagogiques et le perfectionnement professionnel
- participer à une communauté d'apprentissage professionnel pour promouvoir le perfectionnement professionnel, et y contribuer
- comprendre la nécessité de pouvoir parler cri à l'échelle locale et accepter d'être évalué par une personne qui parle couramment cette langue afin d'en mesurer le niveau d'aisance et de maîtrise
- connaître et respecter le cri, tant à l'oral qu'à l'écrit, et savoir qu'il existe d'autres langues ayant des dialectes différents
- favoriser l'autonomie des familles, des parents et des apprenants pour encourager la participation à l'éducation et à des modes vie sains
- comprendre l'enfant et établir des bases fondées sur la confiance afin de tisser des liens et de communiquer ouvertement avec l'apprenant et sa famille
- respecter et reconnaître les talents de chaque apprenant
- accepter le mentorat des aînés en tant que gardiens du savoir culturel et de la langue, notamment leurs conseils sur la bonne prononciation du cri
- enseigner à respecter les apprenants et la communauté, ainsi que les connaissances qui proviennent des aînés.

H. Recherche et développement

- explorer sa pratique professionnelle par un questionnaire continu de la théorie et de la pédagogie, lesquelles sont en constante évolution et mises à jour de façon continue
- favoriser et maintenir une approche positive du perfectionnement professionnel et s'efforcer en tout temps de trouver de nouvelles façons de susciter la participation des apprenants
- examiner de façon critique les pratiques passées, actuelles et en cours de transformation
- explorer des stratégies pour incorporer la recherche et l'avancement de la pédagogie à l'enseignement de la langue
- explorer des stratégies novatrices pour faire participer les aînés et les pédagogues experts dont la langue maternelle est le cri pour guider la recherche et l'avancement de la pédagogie liés à l'enseignement du cri.

5. Conception et pratiques pédagogiques

La conception et les pratiques pédagogiques (schéma n° 2) du présent cours reflètent les théories d'apprentissage chez les adultes, les processus andragogiques efficaces et les méthodes d'apprentissage expérientielles qui favorisent la réflexion, le dialogue et le questionnement critiques.

Les participantes et participants collaborent avec les instructrices et instructeurs du cours dans le but d'élaborer les recherches et les expériences d'apprentissage, les processus d'intégration holistique, ainsi que les méthodes de mesure et d'évaluation utilisées dans le cours.

Pour la mise en œuvre de ce cours, les instructeurs **facilitent** les processus andragogiques pertinents et pratiques qui permettent aux participants de vivre des expériences d'apprentissage basées sur le questionnement, en rapport à la conception, à la planification, à l'enseignement, à la pédagogie, à la mise en œuvre, ainsi qu'à la mesure et à l'évaluation du programme. Parmi les processus andragogiques, notons : l'apprentissage expérientiel, les jeux de rôle, les simulations, la rédaction d'un journal de bord, l'autogestion de projets, l'enseignement individualisé, l'interaction en petits groupes, le dialogue, la recherche-action, le questionnement, la documentation pédagogique, l'apprentissage collaboratif, la narration, les méthodes de cas et la praxie réflexive critique.

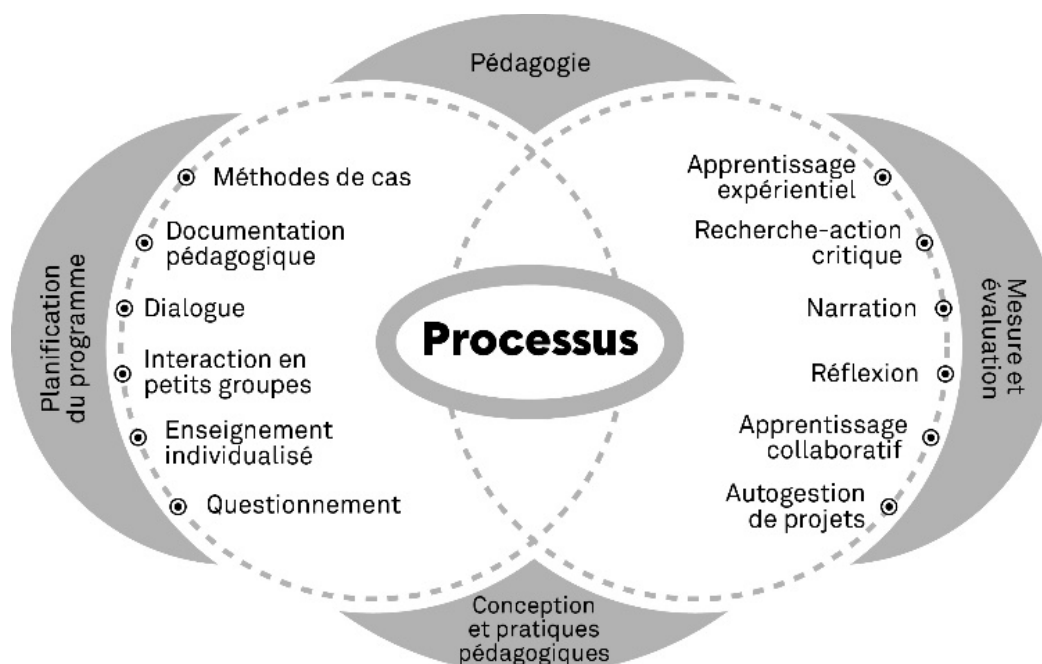


Schéma n° 2 : Processus pédagogiques

Les instructeurs du cours **incarnent** les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante, respectent les principes de l'éducation des adultes et l'expérience des participants, reconnaissent leurs acquis, adoptent des pratiques culturellement inclusives et répondent aux questions, intérêts et besoins particuliers. Il importe également que les participants aient l'occasion de créer des réseaux de soutien, de recevoir la rétroaction de leurs pairs et de l'instructeur, et de communiquer à leurs collègues le résultat de leur apprentissage. Il faut aussi leur donner l'occasion de faire des lectures professionnelles, de réfléchir, de discuter et de s'exprimer.

L'enseignement des instructeurs **reflète** la conception universelle, la différenciation pédagogique, les pratiques d'évaluation et le questionnement critique qui peuvent être reproduits ou adaptés dans diverses situations en classe.

Apprentissage expérientiel

Les participants auront l'occasion de prendre part à des activités d'apprentissage expérientiel qui se rapportent aux principaux concepts et aspects du cours *Langues autochtones : cri, au cycle intermédiaire* déterminés en collaboration avec l'instructeur. L'objectif de ces activités est de faciliter la mise en œuvre et l'intégration de la théorie à la pratique dans un contexte réel d'enseignement et d'apprentissage. De plus, les participants analyseront et réfléchiront de façon critique à leur participation durant des occasions d'apprentissage et de questionnement expérientiel dans le présent cours.

L'apprentissage expérientiel et le questionnement critique permettront d'enrichir et de perfectionner le jugement professionnel, les connaissances, les compétences, l'efficacité et les pratiques pédagogiques des participants.

Les ressources de l'Ordre sur les normes de la profession facilitent l'apprentissage expérientiel au moyen de divers processus de questionnement professionnel. Vous pouvez les consulter sur le [site web de l'Ordre](#).

6. Mesure et évaluation des participants

Au début du cours, les participantes et participants collaborent, avec les instrutrices et instructeurs du cours, à l'élaboration des questions et des expériences d'apprentissage ainsi que des méthodes de mesure et d'évaluation qui seront utilisées. Les instructeurs communiqueront régulièrement avec les participants, tout au long du cours, pour leur transmettre des observations significatives sur leur rendement.

L'évaluation des participants suit une approche équilibrée comprenant la combinaison d'une évaluation personnelle, mutuelle et par les pairs (instructeur et participant), ainsi qu'une évaluation par l'instructeur. Les stratégies de mesure et d'évaluation reflètent des pratiques efficaces et collaboratives basées sur le questionnement. On a recours à diverses approches pour permettre aux participants de démontrer leur apprentissage lié aux questionnements dans le cours. Des possibilités de mesures et d'évaluations formatives et sommatives font également partie du cours.

Il importe pour les participants inscrits à un cours menant à une qualification additionnelle de pouvoir effectuer des recherches pertinentes et utiles. Les travaux, les artéfacts et les projets lui permettent de relier la théorie et la pratique. Les travaux doivent également permettre aux pédagogues de faire des choix et d'effectuer des recherches personnelles dans un cadre souple.

Les processus d'apprentissage facilitent une exploration approfondie des concepts et questionnements. Ces processus se déroulent tout au long du cours et reflètent la pensée critique et la réflexion des participants au fur et à mesure qu'ils acquièrent des connaissances et développent des compétences.

Les pratiques d'évaluation favoriseront également un questionnement critique plus approfondi grâce aux divers processus employés durant le cours. Ces processus d'évaluation basés sur le questionnement donnent l'occasion aux participants d'illustrer leur niveau de connaissances professionnelles et pédagogiques, de compétences, de pratiques éthiques et de leadership en enseignement.

On recommande aussi d'inclure une expérience culminante. Cette synthèse de l'expérience reflètera les connaissances approfondies et la compréhension qui découlent du présent cours. Elle comprendra également les réflexions critiques du participant et une analyse de son apprentissage sur une certaine période.

Les processus suivants visent à orienter les pratiques d'évaluation dans le cadre du présent cours; en outre, ils reflètent l'apprentissage expérientiel et les pédagogies critiques. Cette liste n'est pas exhaustive.

- | | |
|--|--|
| <p>a) Leadership pédagogique :
Cocréer, concevoir et évaluer de façon critique des occasions d'apprentissage culturellement inclusives qui incorporent la voix et le point de vue, les forces, les intérêts et les besoins des participantes et participants. Les occasions d'apprentissage tiendront compte de diverses technologies et ressources et reflèteront le curriculum du ministère de l'Éducation.</p> | <p>b) Documentation pédagogique :
Rassembler des notes concrètes (p. ex., notes manuscrites, photos, vidéos, enregistrements audios, artefacts, dossiers sur l'apprentissage) afin de permettre aux pédagogues, aux familles, aux personnes chargées de la garde des enfants, aux tutrices et tuteurs ainsi qu'aux apprenants de réfléchir au processus d'apprentissage, d'en discuter et de l'interpréter.</p> |
| | <p>c) Réflexion critique : Analyser de façon critique les enjeux en éducation qui se rapportent au présent cours au moyen de recherches spécialisées utilisant divers supports (p. ex., narrations, documentation manuscrite, images ou graphiques).</p> |

- d) **Recherche-action critique :** Participer à de la recherche-action individuelle ou collaborative fondée sur l'exploration critique de diverses approches de la recherche-action.
- e) **Étude de cas :** Réfléchir de façon critique et se renseigner sur la pratique professionnelle par la rédaction ou la discussion de cas.
- f) **Plan de transition :** Réfléchir de façon critique au plan de transition d'un apprenant, l'analyser et formuler des recommandations pour l'améliorer.
- g) **Analyse narrative :** Analyser de façon collaborative et critique des narrations sur l'enseignement et l'apprentissage sous divers angles (p. ex., identité professionnelle, efficacité professionnelle, leadership éthique, pédagogies critiques) au moyen de procédés narratifs, comme la rédaction ou la discussion sur des récits.
- h) **Portfolio pédagogique :** Monter un portfolio professionnel qui analyse de façon critique les philosophies de l'enseignement et de l'apprentissage, les suppositions ainsi que les pratiques et les pédagogies conçues pour créer des milieux d'apprentissage éthiques et fondés sur des principes démocratiques.
- i) **Expérience d'apprentissage novatrice :** Concevoir et faciliter une expérience d'apprentissage engageante et novatrice qui reflète la différenciation pédagogique, la conception universelle et la démarche par étapes.
- j) **Plan de partenariat :** Concevoir un plan exhaustif visant à établir des partenariats collaboratifs entre les apprenants, les familles ainsi que l'école et les communautés environnantes dans le but de faciliter l'apprentissage, l'épanouissement et le bien-être.
- k) **Élaboration d'un P.E.I. :** Élaborer un P.E.I. en collaboration avec les familles, les apprenants et l'équipe-école.
- l) **Narration visuelle :** Créer une narration visuelle (p. ex., récit numérique) à l'appui de l'identité professionnelle collective de la profession enseignante, laquelle fait progresser les connaissances professionnelles et la pédagogie.
- m) **Défense des intérêts de la communauté :** Promouvoir les conversations communautaires sur les mesures à prendre pour développer la langue et répondre aux besoins cernés (p. ex., Comment faire participer les aînés? Comment faire en sorte que les cérémonies sont enseignées?)
- n) **Leadership communautaire :** Soutenir un établissement d'enseignement local, les établissements de formation à l'enseignement, ainsi que les cours menant à une qualification additionnelle conçus et offerts dans la communauté omushkegoe.

- o) Collaboration communautaire :**
Concevoir et donner un cours menant à une qualification additionnelle par l'entremise d'un fournisseur local afin de recruter des instructeurs, des personnes-ressources et des participants, et de répondre aux besoins particuliers de la communauté (p. ex., organiser un cours sous forme de camp linguistique en été avec activités d'immersion pour les apprenants).
- p) Recherche communautaire :**
Explorer des stratégies de collaboration avec les membres de la communauté omushkegoe suivants : parents, grands-parents, familles élargies, personnes ayant des connaissances culturelles, enseignants de langue, personnel et chercheurs.

Annexe 1

Normes de déontologie de la profession enseignante

Les normes de déontologie de la profession enseignante fournissent une vue d'ensemble de la pratique professionnelle. L'engagement envers les élèves et leur apprentissage occupe une place fondamentale dans une profession enseignante solide et efficace. Conscients que leur position privilégiée leur confère la confiance des autres, les membres de l'Ordre des enseignantes et enseignants de l'Ontario assument ouvertement leurs responsabilités envers les élèves, les parents, les tutrices et tuteurs, les collègues, les partenaires en éducation et autres professionnels ainsi que le public. Ils prennent aussi leurs responsabilités en ce qui concerne l'environnement.

Raisons d'être des normes de déontologie de la profession :

- inspirer aux membres la fierté de la profession enseignante et faire en sorte qu'ils soient dignes et qu'ils respectent ces valeurs
- reconnaître l'engagement et les responsabilités éthiques inhérentes à la profession enseignante
- conduire les membres à agir et à prendre des décisions de manière éthique
- promouvoir la confiance du public vis-à-vis de la profession enseignante.

Normes de déontologie de la profession enseignante :

Empathie :

Le concept d'*empathie* comprend la compassion, l'acceptation, l'intérêt et le discernement nécessaires à l'épanouissement des élèves. Dans l'exercice de leur profession, les membres expriment leur engagement envers le bien-être et l'apprentissage des élèves par l'influence positive, le discernement professionnel et le souci de l'autre.

Confiance :

Le concept de *confiance* incarne l'objectivité, l'ouverture d'esprit et l'honnêteté. Les relations professionnelles des membres avec les élèves, les collègues, les parents, les tutrices et tuteurs ainsi que le public reposent sur la confiance.

Respect :

La confiance et l'objectivité sont intrinsèques au concept de *respect*. Les membres honorent la dignité humaine, le bien-être affectif et le développement cognitif. La façon dont ils exercent leur profession reflète le respect des valeurs

spirituelles et culturelles, de la justice sociale, de la confidentialité, de la liberté, de la démocratie et de l'environnement.

Intégrité :

Le concept d'*intégrité* comprend l'honnêteté, la fiabilité et la conduite morale. Une réflexion continue aide les membres à agir avec intégrité dans toutes leurs activités et leurs responsabilités professionnelles.



Normes d'exercice de la profession enseignante

Les normes d'exercice de la profession enseignante fournissent un cadre pour décrire les connaissances, les compétences et les valeurs propres à la profession enseignante en Ontario. Elles expriment les objectifs et les aspirations de la profession, tout en communiquant une vision commune du professionnalisme qui oriente les pratiques quotidiennes des membres.

Raisons d'être des normes d'exercice de la profession :

- exposer une vision collective de la profession enseignante
- discerner les valeurs, les connaissances et les compétences propres à la profession enseignante
- orienter le jugement professionnel et les actions des membres
- promouvoir un langage commun pour favoriser une compréhension de ce que signifie être membre de la profession enseignante.

Normes d'exercice de la profession enseignante :

Engagement envers les élèves et leur apprentissage :

Les membres se soucient de leurs élèves et font preuve d'engagement envers eux. Ils les traitent équitablement et respectueusement et sont sensibles aux facteurs qui influencent l'apprentissage de chaque élève. Les membres encouragent les élèves à devenir des citoyennes et citoyens actifs de la société canadienne.

Connaissances professionnelles :

Les membres de l'Ordre visent à tenir à jour leurs connaissances professionnelles et saisissent les liens qui existent entre ces connaissances et l'exercice de leur profession. Ils comprennent les enjeux liés au développement des élèves, aux théories de l'apprentissage, à la pédagogie, aux programmes-cadres, à l'éthique, à la recherche en éducation, ainsi qu'aux politiques et aux lois pertinentes. Les membres y réfléchissent et en tiennent compte dans leurs décisions.

Pratique professionnelle :

Les membres de l'Ordre s'appuient sur leurs connaissances et expériences professionnelles pour diriger les élèves dans leur apprentissage. Ils ont recours à la pédagogie, aux méthodes d'évaluation, à des ressources et à la technologie pour planifier leurs cours et répondre aux besoins particuliers des élèves et des communautés d'apprentissage. Les membres peaufinent leur pratique professionnelle et cherchent constamment à l'améliorer par le questionnement, le dialogue et la réflexion.

Leadership dans les communautés d'apprentissage :

Les membres encouragent la création de communautés d'apprentissage dans un milieu sécuritaire où règnent collaboration et appui, et y participent. Ils reconnaissent la part de responsabilité qui leur incombe et assument le rôle de leader afin de favoriser la réussite des élèves. Les membres respectent les normes de déontologie au sein de ces communautés d'apprentissage et les mettent en pratique.

Perfectionnement professionnel continu :

Les membres savent que le perfectionnement professionnel continu fait partie intégrante d'une pratique efficace et influence l'apprentissage des élèves. Les connaissances, l'expérience, les recherches et la collaboration nourrissent la pratique professionnelle et pavent la voie de l'apprentissage autonome.



Annexe 2

Texte de la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO): Schéma numéro 2: Processus pédagogiques de la page 25 de ce PDF

Le schéma numéro 2 est une représentation graphique des processus pédagogiques andragogiques possibles mis en œuvre dans les cours menant à des qualifications additionnelles. Au centre se trouve un diagramme de Venn. Dans la partie droite du diagramme de Venn, les candidats sont invités à explorer l'utilisation de l'apprentissage expérientiel, de la recherche-action critique, de la narration, de la réflexion, de l'apprentissage collaboratif et de l'autogestion de projets. Dans la partie gauche du diagramme de Venn, les candidats sont invités à explorer l'utilisation des méthodes de cas, de la documentation pédagogique, du dialogue, de l'enseignement individualisé, de l'interaction en petits groupes et du questionnement. Ces expériences d'apprentissage basées sur le questionnement s'interconnectent au centre pour former une multiplicité de processus à facettes multiples qui peuvent améliorer la pratique professionnelle. Les expériences d'apprentissage basées sur le questionnement décrites dans le diagramme de Venn sont liées aux quatre domaines suivants : La pédagogie, la mesure et l'évaluation, la conception et les pratiques pédagogiques et la planification du programme, qui forment un cercle extérieur autour du diagramme de Venn.

Annexe 3

Ressources fondées sur les normes de l'Ordre

Les ressources suivantes fondées sur les normes facilitent l'apprentissage par le questionnement professionnel. Elles sont disponibles sur le site [web de l'Ordre](#).

- ALLARD, C.C., Goldblatt, P.F., Kemball, J.I., Kendrick, S.A., Millen, K.J., et Smith, D. «Becoming a reflective community of practice», *Reflective Practice*, vol. 8, n° 3, 2007, p. 299-314.
- CHERUBINI, L., Kitchen, J., Goldblatt, P., et Smith, D. «Broadening landscapes and affirming professional capacity: A metacognitive approach to teacher induction». *The Professional Educator*, vol. 35, n° 1, 2011, p. 1-15.
- CHERUBINI, L., Smith, D., Goldblatt, P.F., Engemann, J., et Kitchen, J. *Apprendre à partir de l'expérience : Appuyer les pédagogues débutants et les mentors* [trousse de ressources], Toronto, Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, 2008.
- CIUFFETELLI PARKER, D., Smith, D., et Goldblatt, P. «Teacher education partnerships: Integration of case studies within an initial teacher education program», *Brock Education*, vol. 18, n° 2, 2009, p. 96-113.
- GOLDBLATT, P.F., et Smith, D. «Illuminating and facilitating professional knowledge through casework», *European Journal of Teacher Education*, vol. 27, n° 3, p. 334-354.
- GOLDBLATT, P.F., et Smith, D. (s. la dir.). *Cases for teacher development: Preparing for the classroom*. Thousand Oaks, CA, Sage Publications, Inc., 2005.
- KILLORAN, I., Zaretsky, H., Jordan, A., Smith, D., Allard, C., et Moloney, J. «Supporting teachers to work with children with exceptionalities», *Canadian Journal of Education*, vol. 36, n° 1, 2013, p. 240-270.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Mise en pratique des normes par la recherche professionnelle* [trousse de ressources], Toronto, 2003.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Normes de déontologie de la profession enseignante et Normes d'exercice de la profession enseignante* [affiche], à oeeo.ca/resources/categories/professional-standards-and-designation, Toronto, 2006.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Vivre les normes au quotidien* [trousse de ressources], Toronto, 2008.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Apprendre à partir de l'expérience : Appuyer les pédagogues débutants et les mentors* [trousse de ressources], Toronto, 2009.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Les voix de la sagesse : Apprendre des aînés* [Vidéo en ligne], Toronto, 2010. Repéré au https://www.youtube.com/watch?v=AbxCtmteQ-U&feature=emb_logo
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Outil de perfectionnement professionnel axé sur l'autoréflexion*, Toronto, 2010.

- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO et Ordre des éducatrices et éducateurs de la petite enfance. *Explorer la collaboration interprofessionnelle et le leadership éthique*, Toronto, 2014.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Dimensions éthiques de la pratique professionnelle*, Toronto, 2014.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Explorer la déontologie dans les relations professionnelles*, Toronto, 2014.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Gardiens du savoir – Guide de discussion*, Toronto, 2014.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Cadre de formation de la profession enseignante*, Toronto, 2016.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Fondements de l'exercice professionnel*, Toronto, 2016.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *L'éthique est un geste : manifester sa solidarité avec Haïti* [vidéo en ligne], Repéré au www.youtube.com/watch?v=XPM8WEPJU9Q, Toronto, 2016.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *L'éthique est un geste : manifester son empathie pour les enfants anishinaabe* [vidéo], Repéré au www.youtube.com/watch?v=edbR-KnCwv8, Toronto, 2016.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Consolider la vision : Discours critique sur les normes de déontologie de la profession enseignante*, Toronto, 2017.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Explorer les normes de déontologie de la profession enseignante par l'art anishinaabe* [affiches], Toronto, 2017.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Explorer les normes de déontologie de la profession enseignante par l'art anishinaabe* [guide de discussion], Toronto, 2017.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Explorer les normes d'exercice de la profession enseignante par l'art anishinaabe* [affiches], Toronto, 2017.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Explorer les normes d'exercice de la profession enseignante par l'art anishinaabe* [guide de discussion], Toronto, 2017.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *L'éthique est un geste : manifester sa solidarité avec Haïti* [guide de discussion], Toronto, 2018.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Explorer les pratiques de leadership par les études de cas*, Toronto, 2018.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. «Vision de l'apprenant et du pédagogue selon la culture anishinaabe», [Affiche], Toronto, 2018.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. «Explorer les pratiques éthiques : Conscience écologique et écojustice», [Affiches], Toronto, 2020.

- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. «Explorer les pratiques éthiques : Conscience écologique et écojustice», [Cartes-ressources], Toronto, 2020.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Une représentation rotinonhsyón:nie des Normes de déontologie de la profession enseignante*, Toronto, 2020.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. «Vision de l'apprenant et du pédagogue», [Affiche], Toronto, 2020.
- SMITH, D. «Developing leaders using case inquiry», *Scholar-Practitioner Quarterly*, vol. 4, n° 2, 2010, p. 105-123.
- SMITH, D. «Supporting new teacher development using narrative based professional learning», *Reflective Practice*, vol. 13, n° 1, 2012, p. 149-165.
- SMITH, D. «Teaching and learning through e-learning: A new additional qualification course for the teaching profession». Barbour, M. (s. la dir.). *State of the nation: K-12 online learning in Canada*. Open School BC, Victoria (Colombie-Britannique), 2012.
- SMITH, D. «A dialogic construction of ethical standards for the teaching profession», *Issues in Teacher Education*, 2013, p. 49-62.
- SMITH, D. «The power of collective narratives to inform public policy: Re-conceptualizing a Principal's Qualification Program», *International Journal of Leadership in Education*, vol. 16, n° 3, 2013, p. 349-366.
- SMITH, D. «Fostering collective ethical capacity with the teaching profession», *Journal of Academic Ethics*, vol. 12, n° 4, 2014, p. 271-286.
- SMITH, D. «Exploring inter-professional collaboration and ethical practice: A story of emancipatory professional learning», *Reflective Practice: International and Multidisciplinary Perspectives*, vol. 16, n° 5, 2015, p. 652-676. DOI : 10.1080/14623943.2015.1071246.
- SMITH, D. «Exploring leadership development with supervisory officers through case inquiry», *Reflective Practice*, vol. 16, n° 4, 2015, p. 559-574.
- SMITH, D. «Pedagogies for teacher education policy development in Canada: Democratic dialogue in international teacher education: Promising pedagogies, Part C», *Advances in Research on Teaching*, 22C, Emerald Group Publishing Limited, 2015, p. 253-279. DOI : 10.1108/S1479-368720150000022012.
- SMITH, D., Allard, C., Flett, J., Debassige, D., Maracle, B., Freeman, K., et Roy, S. (sous presse). *Nourishing the teaching spirit: Collaborative development of indigenous teacher education additional qualification course guidelines*.
- SMITH, D., et Goldblatt, P.F. (s. la dir.). *Guide de ressources pédagogiques*, Toronto, Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, 2006.
- SMITH, D., et Goldblatt, P.F. (s. la dir.). *Exploring leadership and ethical practice through professional inquiry*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2009.
- SMITH, D., Kelly, D., et Allard, C. «Dialogic spaces: A critical policy development perspective of educational leadership qualifications», *International Journal of Leadership in Education*, vol. 20, n° 4, p. 393-415. DOI: 10.1080/13603124.2015.1116608.

SMITH, D., et Qua-Hansen, J. «Democratic dialogue as a process to inform public policy: Re-conceptualizing a supervisory officer's qualification program», *International Journal of Education Policy and Leadership*, vol. 10, n° 1, 2015, p. 1-32.



**Ordre des enseignantes
et des enseignants
de l'Ontario**

Fixer la norme
pour un enseignement
de qualité

Pour en savoir davantage :
Ordre des enseignantes et
des enseignants de l'Ontario
101, rue Bloor Ouest
Toronto ON M5S 0A1

Téléphone : 416-961-8800
Télécopieur : 416-961-8822
Sans frais en Ontario : 1-888-534-2222
info@oeeo.ca
oeeo.ca



[oct-oeeo.ca/fbfr](https://www.facebook.com/oct-oeeo.ca/fbfr)



[oct-oeeo.ca/pifr](https://www.pinterest.ca/oct-oeeo.ca/pifr)



[oct-oeeo.ca/twfr](https://twitter.com/oct-oeeo.ca/twfr)



[oct-oeeo.ca/yt](https://www.youtube.com/oct-oeeo.ca/yt)



[oct-oeeo.ca/igfr](https://www.instagram.com/oct-oeeo.ca/igfr)



[oct-oeeo.ca/li](https://www.linkedin.com/company/oct-oeeo.ca/li)